

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Marché de Travaux – Lotissement du Moulin 2 Procédure adaptée – appel à candidatures

- Collectivité qui passe le marché :** Commune d'ETAIN (55400)
- Personne responsable du marché :** Jean PICART, Maire de la commune
- Mode de passation :** Procédure adaptée, article 28 du Code des Marchés Publics 2004
- Objet du marché :** Création du Lotissement Le Moulin II (1° tranche – 8 parcelles)
- Lot n°1 : voirie, assainissement, AEP
- Lot n°2 : réseaux secs
- Délai d'exécution :** 3 mois
- Conditions de participation :**

- *Décomposition en lots : le marché sera conclu soit avec une entreprise qui réalisera les 2 lots, soit avec 2 entreprises, chacune réalisant un lot (le titulaire du lot 1 assurera la coordination)*

Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats

- *Une lettre de candidature à l'obtention de la totalité du marché ou des lots envisagés, précisant l'identité du candidat (formulaire DC4). En cas de candidature en groupement, cette lettre est commune et la forme imposée avant notification sera le groupement solidaire / conjoint.*
- *Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet;*
- *Une déclaration sur l'honneur du candidat dûment datée et signée pour justifier :*
 - *qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ;*
 - *qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir ;*
 - *qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324 9, L.324 10, L.341 6, L.125 1 et L.125 3 du Code du travail ; (formulaire DC5)*
- *Une copie d'un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis) ou d'un justificatif de l'inscription au répertoire des métiers ou, pour le candidat établi hors de France, d'un document équivalent à cette inscription ;*
- *L'attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324 9, L.324 10, L.341 6, L.125 1 et L.125 3 du Code du travail ;*
- *La mention de son chiffre d'affaire au cours des 3 derniers exercices*
- *Les capacités techniques et références professionnelles*
 - *Une déclaration indiquant les moyens en matériel et personnel que l'entreprise compte utiliser sur le chantier*
 - *Liste de références dans le domaine concerné des 5 dernières années (maître d'ouvrage, date, montant) et/ou certificats de qualifications professionnelles ;*
 - *Des indications concernant les procédés d'exécution envisagés et les moyens utilisés*
 - *Savoir faire en matière de protection de l'environnement*
 - *Habilitations EDF pour le lot 2*

Critère de sélection des candidatures : - Caractère conforme du dossier
- Garantie et capacités techniques et financières
- Pertinence des qualifications professionnelles

Réception des candidatures : sous pli recommandé avec accusé de réception à
Monsieur le Maire
Place J.B Rouillon, BP32, 55400 ETAIN

Délai de réception des candidatures : le 4 octobre 2004 à 12h.

Renseignements administratifs ou techniques :

SCP Thierry DEHOVE,
M. GILLE, Travaux VRD
BP 57, 54802 CONFLANS EN JARNISY Cedex (tél : 03.82.33.08.10)

Date d'envoi à la publication : le 10 septembre 2004